

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 13 septembre 2017

**Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :**

**Le préfet ouvre une démarche départementale de concertation et de co-construction avec les entreprises de la logistique.**

Les métiers de la logistique représentent près de 7000 emplois dans le département et connaissent une croissance très rapide (cf encadré sur quelques chiffres clés de l'activité en Tarn-et-Garonne), mais ils sont difficiles à pourvoir pour plusieurs raisons.

A l'initiative de la Commission Paritaire Locale de Tarn-et-Garonne, qui regroupe les partenaires sociaux du département dans une instance animée et accompagnée par l'unité départementale de la DIRECCTE (UD DIRECCTE), le préfet Pierre Besnard a réuni une première fois, le 14 mai dernier, les entreprises de la logistique du département pour les convaincre de s'engager dans une démarche visant à améliorer l'attractivité de leurs emplois.

Cette première rencontre a trouvé un écho limité et le 6 septembre dernier, le préfet a invité une nouvelle fois les entreprises les plus importantes du secteur de la logistique dans les locaux de la préfecture afin de les sensibiliser à nouveau sur l'intérêt de cette démarche et les faire travailler sur l'ensemble des sujets les concernant. L'UD DIRECCTE a présenté aux dirigeants de ces entreprises la synthèse des difficultés relevées.

Des représentants de la Commission Paritaire locale, de Pôle Emploi, de l'Education Nationale, de la branche du travail temporaire (OPCA FAFTT), de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne sont intervenus pour préciser les problématiques ou présenter les démarches engagées pour répondre aux difficultés de formation ou de recrutement des entreprises.

A l'issue de cette réunion, le préfet a assuré aux dirigeants le soutien et l'accompagnement des services de l'Etat, aux côtés des collectivités, notamment pour faire avancer les dossiers qui relèvent de l'aménagement du territoire, mais aussi pour promouvoir les métiers de la logistique.

En contrepartie, il a demandé aux entreprises de se fédérer pour se doter d'une représentation locale et travailler ensemble, en concertation avec la DIRECCTE, Pôle Emploi et les partenaires sociaux représentés au sein de la Commission Paritaire Locale, sur les conditions de travail et l'amélioration de l'attractivité des emplois de la logistique.

**Contact presse :**

---

## PREFET DE TARN-ET-GARONNE

### Le secteur de la logistique en Tarn-et-Garonne

D'après une étude AFPA TRANSITIONS/SEMAPHORES de 2016, les métiers qui relèvent de la fonction logistique représentent en 2015 plus de **7000 emplois** dans le département.

L'essentiel de ces emplois relèvent du secteur du commerce et du secteur des activités de services administratifs et de soutien, répartis largement sur le territoire du département.

Et une partie relève des entreprises exclusivement dédiées aux activités de logistique.

Ces emplois dans les entreprises de la logistique se concentrent au  $\frac{3}{4}$  sur 3 communes du sud du département et connaissent une croissance rapide :

- une augmentation de 31% du nombre d'entreprises entre 2008 et 2015 (42 entreprises en 2015 contre 29 en 2008).
- une augmentation de 32 % du nombre de salariés entre 2008 et 2015 (1160 salariés en 2015 contre 790 en 2008).

Qu'il s'agisse du secteur du commerce ou des activités de services administratifs et de soutien ou du secteur dédié aux activités logistiques, les métiers et les problématiques y sont similaires.

### Contact presse :